

## **GLASTINT RELANCE SON DEVELOPPEMENT AU SALON FRANCHISE EXPO**

*Après 3 années de mise en stand-by, et une année 2016 riche en évolutions,  
GLASTINT repart à l'assaut de son développement au Salon Franchise Expo 2017.*

GLASTINT, le réseau d'expert de la pose de film (Automobile et Bâtiment) et du remplacement de vitrage, exposera au salon Franchise Expo :

**Paris Porte de Versailles  
Du 19 au 22 mars 2017  
Hall 2.2 / Stand C10**

Par sa présence, GLASTINT confirme son ambition d'ouvrir une centaine de centres d'ici 5 ans, soit un réseau de 160 centres à l'horizon 2022.

Pour mémoire, le développement du réseau GLASTINT (65 centres à ce jour) a été freiné ces 3 dernières années. L'enseigne a en effet été en première ligne du combat contre la réglementation sur le surteintage des vitres avant des véhicules (décret du 13 avril 2016 mis en application au 1<sup>er</sup> janvier 2017).

L'enseigne a su traverser cette épreuve et relancer son activité grâce à sa stratégie décisive :

- **Réglementation sur le surteintage des vitres avant des véhicules : Des films 100% conformes**

GLASTINT est le seul réseau à proposer des films pour vitrage solaire et sécurité extrêmement performants et conformes à la réglementation. Ces films ont rencontré un important succès auprès des clients GLASTINT, puisque dans le cadre de la mise en conformité des vitres avant des véhicules, 70% des clients ont choisi de faire rééquiper leurs vitres avant de films GLASTINT 100% conformes.

- **Intégration de l'activité de remplacement et réparation de vitrage automobile :**

L'enseigne a intégré au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 une nouvelle activité de remplacement et réparation de vitrage automobile dans ses centres. Celle-ci prend une part croissante dans l'activité de l'enseigne, et permet de compenser la baisse d'activité liée à la réglementation sur le surteintage des vitres avant.

- **Des chantiers bâtiment exceptionnels :**

L'enseigne a réalisé en 2016 des chantiers d'envergure exceptionnelle en France et à l'étranger, sur des problématiques de sécurisation des vitrages, qui lui ont permis d'augmenter son C.A. Bâtiment de 44%. L'année 2017 laisse envisager également une très belle progression de cette activité.

- **Entrée au Capital de la SACDE :**

Le Société d'Aide à la Création et au Développement des Entreprises (SACDE), un fond institutionnel du Gouvernement Monégasque, est entrée au capital de la SAM GLASTINT en décembre 2016, pour une prise de participation à hauteur de 20% du capital de l'enseigne. Cette arrivée d'un nouvel actionnaire permet à l'enseigne d'accélérer le développement de son réseau et de financer des compétences supplémentaires.

Après 3 années d'incertitudes, le salon Franchise Expo va permettre à GLASTINT de repartir sereinement vers un développement pérenne de son réseau et de ses activités.

## ALERTE PRESSE

**Aujourd'hui, GLASTINT, c'est :**

- 65 centres en France et plus de **210 techniciens**
- Deux activités : **Pose de films pour l'auto et le bâtiment**, et **réparation et remplacement de vitrages**
- Respect d'une Charte de **qualité** liée à la pose des films, à la réparation de vitrage et aux services
- **Pour les films Automobile et Bâtiment :**
- Pour le Bâtiment, une garantie jusqu'à 15 ans, un **bureau d'étude technique national**, un **calculateur d'économie d'énergie**
- Pour l'Automobile, une garantie jusqu'à 10 ans intercentre, la conformité au **Code de la route**
- Une **Assurance 36 mois** pour le remplacement du traitement de vitrages à l'identique en cas de **bris de glace** incluse dans les tarifs auto (selon les gammes)
- Plus de 1000 références de films dont de nombreuses exclusivités
- Des **accords** cadre dans le monde de l'automobile et du bâtiment (BNP Paribas Real Estate, Dalkia, Sanofi Aventis, Roche...)